

COMMUNE D'ALATA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Louis-Valery VERGEOT, Notaire à AJACCIO, le 27 avril 2021, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur François CASALONGA, demeurant à BASTIA.
Né à PARIS (17^e) le 12 juin 1895.
Décédé à BASTIA le 27 juillet 1964 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé, conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A ALATA (Corse du Sud)

Diverses parcelles de terre, cadastrées section C lieudit **PRATO** n°1263 pour 03 a 50 ca, lieudit **SANTO VECCHIO** numéros 1342 pour 24 a 69 ca et la quote part indivise de 3141 pour 04 a 90 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Louis-Valery VERGEOT